

Délibération 5.01

Financement du projet routier de contournement Est de Rouen

Intervention de Séverine BOTTE

Avant de participer au vote de cette délibération proposant un engagement financier du Département de Seine-Maritime pour le Contournement Est de Rouen permettez-moi, au nom de notre Groupe, de demander que cette délibération soit dissociée, nous permettant ainsi de manifester notre soutien à la réalisation du barreau de raccordement entre la RD 928 et l'A29 sur la commune de Quincampoix, utile aux seinomarins et notre vive opposition au Contournement Est de Rouen tel qu'imposé.

Mais avant que vous ne donniez une suite favorable à cette requête et pour permettre à l'ensemble de nos collègues de prendre la mesure de ce projet de Contournement de Rouen, nous souhaiterions revenir sur son financement.

Car, et nous souhaiterions vous entendre sur ce point Monsieur le Président, le financement tel que prévu se présente ainsi :

- 41.5 km de bitume chiffrés à 886 millions d'euros HT (coûts de 2015)
- 245 millions d'euros engagés par l'Etat dans le cadre de la mise en concession autoroutière
- 245 millions d'euros de fonds publics versés par les collectivités

Pour mémoire après le refus du Département de l'Eure et de la Communauté d'Agglomération Seine Eure de fournir leur lettre d'engagement financière :

- La Région Normandie s'engage pour verser 157 Millions d'euros
- La Métropole Rouen Normandie : 66 Millions d'euros

- Et le Département de la Seine-Maritime : 22 Millions d'euros

Soit au final un ouvrage à 21 millions d'euros du kilomètre.

Tout ceci est :

- Pharaonique...
- Dispendieux...
- Incohérent...

quand on sait que le coût moyen de réalisation d'un kilomètre d'autoroute en France se situe aux alentours de 14 millions d'euros du kilomètre d'après une analyse comparative du coût moyen de construction des autoroutes à deux fois deux voies en Europe réalisée sous l'égide des directeurs des routes d'Europe occidentale.

De plus, en cas de dépassement de ce budget prévisionnel de 886 millions d'euros, le surplus sera payé par l'Etat et les collectivités locales dont bien évidemment, au vu de votre engagement, le Département de Seine-Maritime.

Autant dire tout de suite à nos collègues et aux contribuables que l'enveloppe budgétaire n'est pas suffisante car sous-évaluée et qu'il faudra mettre, à nouveau, la main au portefeuille !

A cela s'ajoute une participation supplémentaire au cas où la fréquentation du tronçon serait inférieure au niveau nécessaire à la rentabilité financière de l'ouvrage pour le concessionnaire privé.

Comme c'est le cas par exemple pour l'A150 entre Barentin et Yvetot qualifié par un média régional de « Flop car trop cher ! » en raison d'une fréquentation finalement (beaucoup, beaucoup) moins importante que ne l'avaient prévus les responsables

Une fois encore c'est le contribuable, notamment seinomarins qui payera une subvention d'équilibre d'exploitation.

Il est donc pour le moins singulier que, pour tenter de justifier un projet autoroutier d'un autre siècle ayant pour principal objectif d'assurer une liaison autoroutière européenne fluide Nord-Sud, vous nous demandiez de délibérer

sur un engagement financier imprécis tant sur la pertinence, la participation que sur le coût total.

De surcroît,

- après avoir lu le rapport 2016 du Comité National Routier qui précise que pour les entreprises de transports routiers de marchandises la rentabilité d'un recours à l'autoroute n'est jamais garanti et doit se calculer au cas par cas,
- après avoir pris connaissance des derniers chiffres publiés par le ministère de la Transition écologique sur le bilan provisoire des émissions de gaz à effet de serre,

je peux vous annoncer que les résultats sont inquiétants puisqu'il en ressort que la France a émis 463 millions de tonnes de gaz à effet de serre en 2016, dépassant de 3,6 % l'objectif initialement fixé.

Avec un projet comme celui-là, qui fait la part belle au « tout routier », on continue de rajouter de la pollution à la pollution.

On élude le sujet en refusant de répondre à la majorité des citoyens qui se sont exprimés lors de l'enquête publique en manifestant leur opposition, notamment pour des questions de santé et d'environnement, à ce projet de Contournement Est de Rouen tel qu'imposé.

Ce n'est plus un mythe. Mes chers collègues, Monsieur le Président. La pollution tue !

La pollution de l'air est en effet responsable de 48 000 morts par an en France dont plus de 34 000 seraient évitables.

Un bilan qui s'alourdit avec le temps et qui place la pollution au 3^e rang des causes de mortalité, juste derrière le tabac et l'alcool.

Vous le savez, en participant activement à la réalisation de ce projet, en favorisant le trafic des véhicules et des poids lourds au plus proche des citoyens, vous serez complices de l'augmentation des particules fines cancérigènes et du bruit sur le territoire de l'agglomération rouennaise.

Les services de l'Etat estiment que cette augmentation du trafic liée à la réalisation de cette autoroute de 42km induirait une production supplémentaire de 50.000 tonnes de CO2, sans compter les autres gaz à effet de serre (GES) comme le dioxyde d'azote. A cette pollution s'ajoutent les particules fines (PM10) et très fines (PM2.5) extrêmement dangereuses pour la santé.

En réalité, et vous le savez, des alternatives au projet actuel conçu à partir d'une étude de trafic réalisée en 1997 sont possibles. Notamment une partie de cette alternative se situe... à l'ouest !

Elle passe par le pont Flaubert construit depuis. Cette possibilité a été démontrée à l'occasion de l'incendie du pont Mathilde.

De là, le trafic poids lourds peut être renvoyé, en l'éloignant des habitations, sur le boulevard maritime qui devra être rénové et non passer par la virgule du blé sur Ymare, Gouy, les Authieux, Oissel-sur-Seine et Saint-Etienne-du-Rouvray au plus près des riverains, via un autopont et un viaduc très coûteux ; chacun se souvient ici sans doute des autoponts des Bruyères et des Chartreux qui occasionnaient bruit et pollution, qui furent tant décriés au moment de leur déconstruction et considérés comme d'un autre temps !

L'alternative doit également tenir compte du trafic céréalier qui traverse Darnétal, du trafic des conteneurs en provenance de Pontoise qui traverse Boos et le plateau Est, de l'encombrement de la vallée de l'Andelle, mais aussi revoir les possibilités de déplacement en transports en commun sur tout le territoire de la métropole en favorisant la mise en place d'une vraie politique de mobilité, en agissant vraiment pour le ferroutage et le transport fluvial.

Néanmoins, un Contournement par l'ouest est réalisable en partie par des aménagements de voiries existantes donc moins dispendieuse en argent public permettant ainsi la gratuité de circulation dans l'ensemble de la Métropole rouennaise.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes favorables à ce que TOUTES les populations de l'agglomération rouennaise circulent mieux et respirent mieux, que certaines ne soient pas sacrifiées au profit d'autres.

Car, et vous en conviendrez, il serait inconcevable que les services de la Préfecture établissent, au quotidien, des alertes au dépassement des seuils des particules polluantes sur nos communes limitrophes de cette autoroute de 42 km.

Comme nous, avec les associations de riverains et les élus de toute obédience qui défendent un autre projet ou un Contournement de Rouen soutenable, en refusant cette Déclaration d'Utilité Publique, en demandant de réétudier les autres alternatives moins impactantes pour les populations, vous agirez M. le Président pour renforcer la desserte du territoire et vous améliorerez durablement le quotidien des habitants de l'agglomération rouennaise et la qualité de vie de tous les citoyens.

Ainsi, dans 10 ou 15 ans, avec d'autres, vous ne vous trouverez pas en difficulté face aux nouvelles générations pour justifier l'injustifiable en ayant pour seul argument : « *Nous ne savions pas !* »

Vous l'aurez compris M. le Président et mes chers collègues, nous voterons contre cette délibération.

- Contre la participation du Département à la subvention d'équilibre, notre Département étant déjà largement desservi en autoroutes avec, d'après les chiffres de l'INSEE, la 8^e place au niveau national des départements les mieux lotis.

- Contre ce coût prohibitif et non maîtrisé

- Contre le paiement d'un péage de surcroît inconnu

- Contre un projet nuisible à la santé de nos concitoyens actuels et futurs

- Contre un traitement inégalitaire de nos populations.

La santé n'a pas de prix et ne doit pas être une variable d'ajustement !